



Compte rendu de la rencontre de l'Intersyndicale avec la ministre de la Culture Jeudi 14 novembre 2024

La ministre de la Culture a rencontré l'Intersyndicale pour un échange qui a permis d'obtenir plusieurs engagements. Ces avancées, bien que significatives, nécessitent une concrétisation rapide. Voici les points essentiels à retenir :

1. Un CSA ministériel consacré à l'emploi

Un **Comité Social d'Administration ministériel dédié à l'emploi** sera convoqué au 1^{er} trimestre 2025 et présidé par la ministre.

Objectifs :

- Aborder les besoins critiques en personnel dans les DRAC, l'administration centrale et les établissements publics ;
- Proposer des ajustements concrets pour répondre aux pertes d'emplois causées par le projet de loi de finances.

👉 Ce CSA devra offrir des réponses claires face à des équipes en sous-effectif, pour garantir la continuité des missions publiques.

2. Rémunération des contractuels : une première enveloppe budgétaire

Une enveloppe de 11 millions d'euros pour 2025 – qui pourrait être portée à 40 millions sur trois ans – a été confirmée.

👉 Engagements de la ministre :

- Réouverture des négociations fin de 2024 pour revaloriser et élargir le cadre de gestion Albanel ;
- Garantie d'une refonte équitable et ambitieuse pour réduire les écarts de rémunération avec les titulaires.

3. Relance de la mission IGAC sur la BPI

La mission IGAC sur la Bibliothèque publique d'information (BPI), attendue depuis longtemps, a été relancée.

👉 Enjeu : améliorer les conditions de travail dans cet établissement.

La finalisation annoncée devra rapidement se concrétiser pour répondre aux attentes des agents.

4. Analyse du dialogue social confiée à l'IGAC

La ministre a confié à l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) une mission pour analyser et proposer des améliorations sur le fonctionnement du dialogue social.

👉 Objectif : dépasser les blocages actuels et formuler des solutions concrètes pour répondre plus efficacement aux besoins des personnels.

Des attentes fortes et une vigilance constante

Ces engagements, bienvenus, restent partiels. Nos revendications prioritaires demeurent :

- Une revalorisation immédiate des plafonds d'emploi pour répondre aux besoins criants des DRAC, de l'administration centrale et des établissements publics ;
- Une mise en œuvre rapide et équitable des crédits fléchés sur le cadre de gestion contractuels « Albanel » ;
- Une concertation approfondie sur les projets de transformation 2025.

Une mobilisation qui continue

Cette réunion marque une avancée, mais pas un aboutissement. L'intersyndicale restera vigilante pour que ces engagements soient respectés et traduits en mesures concrètes.

 Rappel : Les agents du ministère de la Culture méritent des conditions de travail dignes, adaptées à leurs missions essentielles pour le service public.

Restons mobilisés!

L'Intersyndicale du ministère de la Culture